

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520

Nbr conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 9
Votants : 9

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20220907-27070922-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2022

Affichage : 12/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux le sept du mois de septembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Annick FLACHER

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, LIMONE Julien, NAVEZ Marie-Louise, BARDY Benoît, BLANC Emilie, CANET Véronique, DEGAND Nathalie, ROUCHOUSE Muriel

Excusés : GRANGE Yves, GIRAUD Jean, CLUZEL Anthony

Absent : DUPINAY Pierre

Secrétaire de séance : NAVEZ Marie-Louise

N° 27 070922

**OBJET : RÉHABILITATION STEP DU BOURG
AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNATURE PIÈCES
MARCHÉ**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'appel d'offres relatif à la réhabilitation de la STEP du Bourg par transformation en filtres plantés de roseaux a été lancé et se terminera le 30 septembre prochain à 12h00.

Ce chantier s'effectuera dans le cadre des marchés publics.

Il est donc nécessaire que le maire soit habilité à signer les pièces du marché de travaux ainsi que tous les documents s'y rapportant lorsque le titulaire du marché sera choisi.

Oùï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

- **DONNE** l'autorisation au maire de signer les pièces du marché de travaux concernant la réhabilitation de la STEP du Bourg ainsi que tous les documents s'y rapportant

Fait et délibéré les mêmes jours, ~~mais et en que ci-dessus~~



Le Maire
ANICK FLACHER